

**TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN AMÉNAGEMENT
ET EN ENVIRONNEMENT (2026-04)**

La Ville de Mont-Laurier désire combler un poste de technicien, technicienne en aménagement et en environnement au Service de l'aménagement du territoire.

Description sommaire

Sous l'autorité de la cheffe de division permis et inspection, le ou la titulaire exécute toute la gamme des travaux se rapportant au poste, de manière à assurer le respect, l'application et le suivi de la législation et de la réglementation municipale en matière d'urbanisme, d'aménagement et en matière d'environnement.

L'offre d'emploi détaillée est disponible sur le site web de la Ville de Mont-Laurier, dans la section « Carrières » à www.villemontlaurier.qc.ca/carrieres.

Exigences du poste - Formation et qualifications

- Diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en aménagement et urbanisme; ou un diplôme d'études collégiales (DEC) en architecture avec une formation complémentaire en environnement; ou d'une attestation d'études collégiales (AEC) en inspection municipale en bâtiment et environnement;
- Être titulaire d'un permis de conduire classe V valide.

Exigences du poste - Compétences, aptitudes et qualités personnelles requises

- Bonne connaissance des règlements et des lois provinciales applicables à l'urbanisme et à l'environnement;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Bonne maîtrise des outils informatiques courants;
- Autonomie et esprit d'équipe;
- Rigueur et sens de l'organisation;
- Posséder une approche client;
- Une expérience municipale serait un atout;
- Des compétences en environnement serait un atout.

Condition de travail

Rémunération : Selon la convention collective en vigueur, classe XI
(Salaire débutant à 38,15 \$/heure)

Avantages : 13 congés fériés, 10 congés de maladie (monnayables), 2 congés mobiles, régime de retraite, assurances collectives

Horaire de travail : 32 heures par semaine, et le vendredi après-midi en congé

Statut : Poste permanent, temps complet.

Les personnes qualifiées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 13 février 2026 à midi**, à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Technicien, technicienne en aménagement et en environnement (2026-04) »
300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.